

# **Newsletter de l'ABNF N°1 - Janvier 2026 -**

Chers adhérents,

En cette période de fêtes, toute l'équipe Comité et membres des Commissions de l'Association des Bergers Néerlandais de France tient à vous adresser ses vœux les plus sincères pour une belle et heureuse année 2026, entourés de vos proches et de vos Bergers Hollandais, Schapendoes et Chien Loup de Saarloos, en bonne santé, avec plein de projets et de moments de partage. Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour continuer ensemble cette belle aventure autour des Bergers Néerlandais.



**Le Comité de l'ABNF vous propose cette newsletter pour vous informer au mieux de la vie de votre association et de la cynophilie en France. Responsable de la publication : Annie Pouvesle**

**Site: abnf.fr**

ABNF Spéciales des exposition 2026 (sous réserves de modifications)			
Date	Lieu	CACS / CACIB	Juges
18 Janvier	Perpignan (66)	<b>CACIB</b>	JJ DUPAS
1er Février	Châlons en Champagne (51)	<b>CACIB</b>	A.POUVESLE
21 Février	Cambrai (59)	<b>CACS</b>	P.JENTGEN (LU)
08 Mars	Lons le Saunier (39)	<b>CACS</b>	S.ROSER
15 Mars	Montluçon (03)	<b>CACIB</b>	J-P KERIHUEL
21 Mars	Angers (49)	<b>CACS</b>	G.JENNY
11 Avril	Lyon (69)	<b>CACIB</b>	D.VIZZARI
26 Avril	Amiens (80)	<b>CACIB</b>	J-J DUPAS
2 - 3 Mai	Reichshoffen (67)	<b>RE ABNF</b>	D JUIF
10 Mai	Toulouse Balma	<b>CACS</b>	C.JOUANCHICOT
31 mai	Agnetz (60)	<b>CACS</b>	JP LASSELIN
14 Juin	Chartres (28)	<b>CACS</b>	B.DUGUE
20 Juin	Montluçon (03)	<b>CACIB</b>	B POUVESLE BH,SCHAP+ J WAUBEN CLS
21 Juin	Montluçon (03)	<b>Championnat</b>	J WAUBEN (BH , SCHAP+ C HABIG CLS)
27 juin	Lunel (34)	<b>CACS nocturne</b>	B CHAPIRO
19 Juillet	Bordeaux (33)	<b>CACIB</b>	J.BARDET
23 Août	Strasbourg (67)	<b>CACS</b>	Guido SCHAFER (DE)
05 ou 06 sept	Dijon (21)	<b>CACS</b>	J-J DUPAS
19 - 20 Septembre	CERILLY (03)	<b>NE ABNF</b>	B Pouvesle + G Jenny + Mark Wibier (NL)
17 ou 18 octobre	Poitiers (86)	<b>CACIB</b>	B. POUVESLE
6 Décembre	Rouen (76)	<b>CACIB</b>	C.KARCHER (sous réserves)
12 Décembre	Nantes (44)	<b>CACS</b>	A. POUVESLE

#### Calendrier expositions grands événements internationaux

	2026	2027	2028
WDS	BOLOGNE ITALIE	WELS AUTRICHE	MEXICO
	4/5/6 JUIN	27 AU 30 MAI	05/11/25
EDS	STOCKHOLM SUÈDE	ALICANTE ESPAGNE	HERNING (DK)
	4 AU 6 SEPTEMBRE	3 AU 5 DÉCEMBRE	15 AU 18 JUIN
RE ABNF	2/3 MAI REICHSHOFFEN		
NE ABNF	19/20 SEPTEMBRE CÉRILLY	2/3 OCTOBRE (CÉRILLY)	
SP CACIB ET CHAMP	20 / 21 JUIN		

# ASSOCIATION des BERGERS NEERLANDAIS de FRANCE

Club pour l'amélioration de la race des chiens de Berger de Hollande  
(Berger Hollandais, Schapendoes, Chiens-Loup de Saarloos)



## REGIONALE D'ELEVAGE Séance de CONFIRMATIONS

SAMEDI 2 & DIMANCHE 3 mai 2026

sur le terrain du Clb Canin - rue Emile Matisse - 67110 REICHSHOFFEN

sous le patronnage de l'ACT du Bas-Rhin

### JURY PRESSENTI

Schapendoes, Chien-Loup de Saarloos, Berger hollandais  
CSAU :

M. Daniel JUIF.

M. Bernard POUVESLE

Clôture des engagements : 20 avril 2026

#### Samedi 2 mai 2026

à partir de 9h00 sur convocation

Passage de TC , CSAU (3 races) et TAT (BH)

de 14h00 à 16h00 TC Schapendoes et Chien-Loup de Saarloos

14h00 à 17h00 R.E. : Début des jugements individuels (3 races)

NHAT organisé par le Club Canin

17h00 Réunion de comité

18h00 Assemblée Générale Ordinaire

20h00 Repas sur réservation

#### Dimanche 3 mai 2026

8h00 à 9h30 Accueil - contrôle vétérinaire - remise des catalogues

9h00 : R.E. Suite des jugements individuels

9h30 à 11h00 : Suite des TC Saarloos et Schapendoes (pas de BH)

NHAT (suite si nécessaire)

A la fin des jugements individuels : Classements et Ring d'honneur

12h30 : Pause repas

ATTENTION : Pas d'engagement au poteau (TC & TAT compris)

#### RENSEIGNEMENTS :

Annie POUVESLE 06 84 50 33 48

ou Leslie REYNOARD 06 82 94 94 34

TAT : Fabienne GUENEAU journée 0680505619 soir et week-end 0489116409

#### RESTAURATION :

Repas chaud sur réservation samedi midi, samedi soir & dimanche midi.

#### ENGAGEMENTS EN LIGNE :

[www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)



# **CONDITIONS D'HOMOLOGATION DE TITRE DE CHAMPION 2026**

## **CHCS – CHEN - CHJ – CHV – CHEN-J – CHEN-V**

### **ASSOCIATION DES BERGERS NEERLANDAIS DE FRANCE**

**Pour toutes les races :**

#### **SANTE**

Les clubs de race peuvent choisir les conditions de santé parmi les maladies suivies (c'est-à-dire celles qui figurent sur le pedigree). Il faudra indiquer quel est le niveau d'atteinte accepté pour l'homologation.

Une copie des examens de santé devra être annexé à la demande d'homologation si les résultats ne sont pas enregistrés dans la base.

#### **UTILISATION**

Un résultat sur une épreuve de travail ne pourra être demandé que pour les races soumises au travail.

Pour les races non soumises au travail, un examen comportemental (TAN, CSAU, TC, etc) pourra être demandé.

#### **ADN OBLIGATOIRE :**

Pour ceux dont l'empreinte génétique n'est pas encore enregistrée dans la base de la Centrale Canine, le propriétaire ou éleveur devra suivre la procédure qui figure sur le site :

<https://www centrale-canine.fr/articles/identification-genetique-les-cas-particuliers>

**Un Pedigree Complet (3 Générations) est exigé par le Club de race**

## **1) CHAMPION de FRANCE DE CONFORMITE AU STANDARD**

1 CACS doit être obligatoirement obtenu dans une **Spéciale de Race**

#### **Utilisation :**

Race(s) soumise(s) au travail : **berger hollandais**

**test de Travail (TAT) ou équivalence : Brevet Ring / brevet mondioring / brevet campagne / Brevet en RU / brevet Pistage français ou TB niveau 1 en pistage FCI / troupeau :CACCBT ou HWT / brevet sauvetage / cavage : EXC-classe B cavage/carré ou Van Cappel / Agility EXC niveau 2 ou Obéissance EXC niveau 2 / brevet IGP**

Race(s) non soumise(s) au travail : **schapendoes et chien loup de Saarloos**

**TC qualificatif EXC**

<b>Santé :</b>	Maladie (parmi les maladies suivies pour la race)	Niveau d'atteinte accepté (résultat du test de dépistage)
<b>BERGER HOLLANDAIS</b>	<b>Dysplasie hanches</b> <b>Dysplasie coudes</b> <b>Myélopathie dégénérative</b> <b>test SDCA1 et SDCA2</b>	<b>A ou B</b> <b>0 ou SL</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b>
<b>SCHAPENDOES</b>	<b>+ Atrophie Progressive Rétinienne (test génétique)</b> <b>+Atrophie Progressive Rétinienne (clinique)</b> <b>+ Cataracte (clinique)</b> <b>+ HD et ED</b>	<b>indemne ou porteur sain</b> <b>Indemne (valable 2 ans)</b> <b>Indemne (valable 2 ans)</b> <b>lecture enregistrée SCC</b>
<b>CHIEN LOUP DE SAARLOOS</b>	<b>Atrophie Progressive Rétinienne (clinique)</b> <b>Dysplasie hanches</b> <b>Myélopathie dégénérative (test génétique)</b> <b>Nanisme Hypophysaire</b> <b>test génétique PCYT2 D</b>	<b>Indemne (valable 2 ans)</b> <b>A ou B</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b>

## 2) CHAMPION des EXPOSITIONS NATIONALES

Race(s) soumise(s) au travail : **BERGER HOLLANDAIS**

**test de Travail (TAT) ou équivalence :** Brevet Ring / brevet mondioring / brevet campagne / Brevet en RU / brevet Pistage français ou TB niveau 1 en pistage FCI / troupeau :CACCBT,ou HWT / brevet sauvetage / cavage : EXC-classe B cavage/carré ou Van Cappel / Agility EXC niveau 2 ou Obéissance EXC niveau 2 / brevet IGP

Race(s) non soumise(s) au travail : **SCHAPENDOES ET CHIEN LOUP DE SAARLOOS**

**TC qualificatif EXC**

Race <u>Santé</u> :	Maladie (parmi les maladies suivies pour la race)	Niveau d'atteinte accepté (résultat du test de dépistage)
<b>BERGER HOLLANDAIS</b>	<b>Dysplasie hanches</b> <b>Dysplasie coudes</b> <b>Myélopathie dégénérative</b> <b>test SDCA1 et SDCA2</b>	<b>A ou B</b> <b>0 ou SL</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b>
<b>SCHAPENDOES</b>	+ Atrophie Progressive Rétinienne (test génétique) + Atrophie Progressive Rétinienne (clinique) + Cataracte (clinique) + HD et ED	indemne ou porteur sain Indemne (valable 2 ans) Indemne (valable 2 ans) lecture enregistrée SCC
<b>CHIEN LOUP DE SAARLOOS</b>	Atrophie Progressive Rétinienne (clinique) Dysplasie hanches Myélopathie dégénérative (test génétique) Nanisme Hypophysaire test génétique PCYT2 D	Indemne (valable 2 ans) <b>A ou B</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b>

## 3) CHAMPION de FRANCE JEUNE

Race(s) soumise(s) au travail : **BERGER HOLLANDAIS TC admis**

Race(s) non soumise(s) au travail : **SCHAPENDOES ET CHIEN LOUP DE SAARLOOS**  
**TC qualificatif EXC**

Race <u>Santé</u> :	Maladie (parmi les maladies suivies pour la race)	Niveau d'atteinte accepté (résultat du test de dépistage)
<b>BERGER HOLLANDAIS</b>	<b>Dysplasie hanches</b> <b>Dysplasie coudes</b> <b>Myélopathie dégénérative</b> <b>test SDCA1 et SDCA2</b>	<b>A ou B</b> <b>0 ou SL</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b>
<b>SCHAPENDOES</b>	+ Atrophie Progressive Rétinienne (test génétique) + Atrophie Progressive Rétinienne (clinique) + Cataracte (clinique) + HD et ED	indemne ou porteur sain Indemne (valable 2 ans) Indemne (valable 2 ans) lecture enregistrée SCC
<b>CHIEN LOUP DE SAARLOOS</b>	Atrophie Progressive Rétinienne (clinique) Dysplasie hanches Myélopathie dégénérative (test génétique) Nanisme Hypophysaire test génétique PCYT2 D	Indemne (valable 2 ans) <b>A ou B</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b>

## 4) CHAMPION de FRANCE VETERAN

Race(s) soumise(s) au travail : **BERGER HOLLANDAIS TC admis**

Race(s) non soumise(s) au travail : **SCHAPENDOES ET CHIEN LOUP DE SAARLOOS**  
**TC qualificatif EXC**

## 5) CHAMPION des EXPOSITIONS NATIONALES JEUNE

Race(s) soumise(s) au travail : **BERGER HOLLANDAIS TC admis**

Race(s) non soumise(s) au travail : **SCHAPENDOES ET CHIEN LOUP DE SAARLOOS**  
**TC qualificatif EXC**

Race <u>Santé :</u>	Maladie (parmi les maladies suivies pour la race)	Niveau d'atteinte accepté (résultat du test de dépistage)
<b>BERGER HOLLANDAIS</b>	<b>Dysplasie hanches</b> <b>Dysplasie coudes</b> <b>Myélopathie dégénérative</b> <b>test SDCA1 et SDCA2</b>	<b>A ou B</b> <b>0 ou SL</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b>
<b>SCHAPENDOES</b>	+ Atrophie Progressive Rétinienne (test génétique) + Atrophie Progressive Rétinienne (clinique) + Cataracte (clinique) + HD et ED	indemne ou porteur sain Indemne (valable 2 ans) Indemne (valable 2 ans) lecture enregistrée SCC
<b>CHIEN LOUP DE SAARLOOS</b>	<b>Atrophie Progressive Rétinienne (clinique)</b> <b>Dysplasie hanches</b> <b>Myélopathie dégénérative (test génétique)</b> <b>Nanisme Hypophysaire</b> <b>test génétique PCYT2 D</b>	<b>Indemne (valable 2 ans)</b> <b>A ou B</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b> <b>indemne ou porteur sain</b>

## 5) CHAMPION des EXPOSITIONS NATIONALES VETERAN

Race(s) soumise(s) au travail : **BERGER HOLLANDAIS**  
**TC admis**

Race(s) non soumise(s) au travail : **SCHAPENDOES ET CHIEN LOUP DE SAARLOOS**  
**TC EXC**

## 6) ENGAGEMENT en CLASSE TRAVAIL

Merci d'indiquer si votre (vos) race(s) peut (peuvent) être inscrite(s) en « classe travail » ?

**BERGER HOLLANDAIS : OUI**

**SCHAPENDOES ET CHIEN LOUP DE SAARLOOS : NON**

Précisez-la(les) condition(s) d'accès à la « classe travail » : une des récompenses suivantes

- pour les expositions internationales : IPO 70% des points pour les 3 disciplines ( pistage (IPO-A), obéissance (IPO-B) et défense (IPO-C).

IPO-FH (pistage): le chien doit avoir obtenu, au moins 70% des points sur les 2 pistes.

IPO-MR (mondioring): le chien doit avoir obtenu, dans l'échelon 1 au moins 80% des points

IPO-R (sauvetage): le chien doit avoir obtenu, au moins 70% des points en classe A dans chaque discipline (2): Travail de recherche (Pistage, Surface, Décombres, Avalanche ou Eau) et Obéissance et Dextérité

- pour les expositions nationales : en plus des conditions pour les expositions internationales, il faut ajouter brevet de ring , brevet de mondioring, brevet de campagne, brevet de pistage français, brevet RU, brevet de sauvetage, troupeau, HWT et CACCBT, brevet IGP.

## **La page de lancement du futur site est maintenant en ligne !**



2 mois après la rencontre entre l'ABNF et la Société Centrale Canine, la Commission Saarloos de l'ABNF met à disposition un point d'entrée public, clair et officiel. Cette page n'est pas le site final : c'est une première étape volontaire, conçue pour mettre fin au flou, centraliser l'information et rendre visible l'avancement du travail en cours. Parce qu'un projet de cette nature a besoin d'un cadre lisible, cette page de lancement permet de présenter l'objectif et l'approche du programme outcross, de poser des repères communs (principes, méthode, direction) et d'offrir un espace unique pour suivre l'évolution du projet, plutôt que des informations dispersées.

# **SAARGEN**

La page de lancement met en avant la marque **SaarGen** ainsi que son logo. Ce n'est pas décoratif : c'est un outil de clarté. Un nom et un symbole permettent de rendre le projet immédiatement identifiable, d'éviter les confusions et les interprétations et d'installer une communication stable et cohérente.

La page de lancement est également disponible en version anglaise. En effet, un programme outcross se mène au niveau de la race entière et non pas au niveau d'un seul pays ou d'une seule partie de sa population. Nos amis et partenaires étrangers ne sont pas oubliés : ils peuvent accéder aux mêmes informations et suivre le projet dès à présent.

Le plus important maintenant, c'est votre retour via le formulaire à choix multiple. Ce formulaire

est critique car sans retours structurés, il n'y a que des intentions vagues. Le formulaire sert à mesurer l'intérêt réel et le type d'engagement, d'identifier les ressources disponibles (compétences, relais, soutien) et de préparer la suite avec des données concrètes.

Parmi les choix proposés dans le formulaire de contact, vous pourrez choisir :

- Se tenir informé des mises à jour du site et des futures publications
- Proposer ses compétences (scientifiques, techniques, communication, design, organisation, etc.)
- Participer au programme SaarGen
- Candidater pour un chiot SaarGen

Bien entendu, vous n'êtes pas limités à un seul choix.

En résumé, la page est en ligne, l'attente se termine et le projet avance.

**Si vous voulez suivre, aider, ou participer : c'est maintenant que ça se fait.**

Lien : <https://saarloosgenetics.org>



## Le LOF en 2025

*Le golden retriever en tête des inscriptions*



### UTILISATION



Les spaniels en Coupe de France de field-trial d'automne

### COIN VÉTO



L'oligodontie comparée entre deux races de terriers

### ÉLEVAGE



Le berger picard a fêté ses 100 ans de reconnaissance nationale

des t de e à K, Q, W, X, Y et Z, trop difficiles à attribuer, l'alphabet canin revient désormais à la même lettre tous les vingt ans; et c'est avec le B que les chiots nés en 2026 seront baptisés !

### Un programme de retrempe pour préserver le chien-loup de Saarloos

L'Association des bergers néerlandais de France (ABNF) a soumis à la Centrale Canine un programme de retrempe pour la race du chien-loup de Saarloos. Présentant un dossier complet sur l'historique de la race, sa structure génétique actuelle et les actions déjà menées dans d'autres pays – notamment les Pays-Bas, détenteurs du standard –, le groupe de travail a proposé un programme important pour l'avenir de la race. Le travail commencera très prochainement par la validation des races choisies pour la retrempe et le recrutement d'éleveurs volontaires, en collaboration entre l'ABNF et la commission zootechnique de la Centrale Canine. ■



Falco, vainqueur du trophée Quintino-Toschi 2025.

© Club italiano lagotto

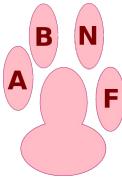
une compétition de troupeau « traditional style », c'est-à-dire ouverte à toutes les races de chiens de berger à l'exception du border collie, qui se tiendra à Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy (Aisne) du 22 au 24 mai et réunira trente équipes sélectionnées dans une douzaine de pays européens. Le second se déroulera du 24 au 26 juillet au Grand parquet de Fontainebleau (Seine-et-Marne), et rassemblera plus de 800 chiens issus de sélections nationales de tous les continents. Deux occasions

Centrale Canine magazine est la référence des passionnés de chiens de race. Actualités, reportages, conseils santé, expositions... Chaque numéro propose un contenu riche et spécialisé pour tout savoir sur l'actualité cynophile française. Disponible aussi en version numérique, il offre une lecture interactive et accessible à tous !

- Depuis votre ordinateur : <https://mozzoportal.publishingcenter.net/centrale-canine-magazine/>

- Depuis votre smartphone ou tablette : <https://mymozzo.publishingcenter.net/srv/share/share.php?id=42a97077d6b8ec5efa26383be8fbff85>

Ne manquez pas la revue de la Centrale Canine qui, dans son numéro 239 revient sur le programme de sauvetage de la race Chien Loup de Saarloos.



# ASSOCIATION DES BERGERS NEERLANDAIS DE FRANCE

Club affilié à la Société Centrale Canine

Présidente Annie Pouvesle

Siège social : les Cottats - 89330 VERLIN



Bulletin de

► adhésion\*

2025

► renouvellement\* (N° d'adhérent)

\* rayer la mention inutile

Je soussigné(e):

Amateur de (race)

M. Mme. Mlle Nom

Prénom

adresse email :

GSM :

**Si couple**

M. Mme. Mlle Nom

Prénom

adresse email :

GSM :

Adresse postale :

Code postal :

Ville

Pays

Téléphones : Fixe

Parrain :

demande à devenir membre de l'ABNF

Date :

Signature

**La cotisation « Couple »** permet de voter aux élections et d'avoir les mêmes droits que le titulaire, mais les documents envoyés par le Club ne sont adressés qu'en un seul exemplaire.

Membre actif : 35 €

Le Parrain d'un nouvel adhérent bénéficie d'une remise de 5€ à valoir sur sa cotisation de l'année suivante. Les remises se cumulent à concurrence du montant de la cotisation.

Cotisation couple : 42 €

Membre Bienfaiteur : 70 €

L'inscription donne lieu, pour l'Association des Bergers Néerlandais de France en tant que responsable de traitement, à la collecte et au traitement automatisé de données à caractère personnel.

Ce traitement a notamment pour base légale l'exécution du contrat d'adhésion liant le club à ses adhérents.

Il est effectué conformément au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Vos données ne seront utilisées que pour permettre l'identification des membres du club afin d'assurer le bon fonctionnement de celui-ci.

Vous autorisez l'ABNF à communiquer occasionnellement vos coordonnées à nos prestataires (pour mise à jour du site internet, réception bulletin de liaison...).

L'ABNF s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ne pas partager vos données autrement que pour les besoins propres et internes à l'association (invitation, concours...).

Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de limitation, de rectification, de portabilité, d'opposition et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous disposez enfin du droit de définir des directives définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier au siège social ou un mail à adhesions@abnf.fr et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

**En l'absence d'accord (coche dans la case), l'adhésion ne sera pas validée.**

## Bulletin d'adhésion à envoyer accompagné SOIT :

- d'un chèque tiré sur une banque française et libellé à l'ordre de l'ABNF

- du justificatif de virement bancaire

Banque BPGO - 3 rue Dario - BP 319 - 22403 Lamballe Cedex

compte Ass Bergers Neerlandais de France - RIB : 13807 00542 71021600748 85

IBAN : FR76 1380 7005 4271 0216 0074 885 - BIC/SWIFT : CCBPFRPPNAN

au siège social

**ABNF - chez A &B Pouvesle - Les Cottats - 89330 Verlin (France)**

email : adhesions@abnf.fr

Vous pouvez également adhérer "en ligne" sur le site du club : <https://abnf.fr/adhesion.php>

## **Retour sur la rencontre ABNF / SCC pour le projet "outcross" Chien Loup de Saarloos**

Ce 24 novembre 2025, l'Association des Bergers Néerlandais de France a été reçue par la Directrice de la SCC pour la présentation d'un projet d'élevage du Chien Loup de Saarloos en "outcross". Cette réunion était préparatoire à une transmission à la Commission zootechnique de la SCC.

L'objectif de ce rendez-vous était principalement d'obtenir le soutien de la SCC pour la mise en place d'une logistique officielle quand viendra le temps des enregistrements de chiots et de la sauvegarde des informations au fil des mariages, par exemple. Tout devra être fait en transparence. Les éleveurs qui participeront au programme devront être protégés au regard des règles liées à la détention d'un affixe.

Le dossier que nous avons présenté pour étayer le projet "outcross" Saarloos a retenu très positivement l'attention de notre interlocutrice car notre demande repose sur de multiples données statistiques et études concernant la généalogie, le coefficient de consanguinité, les maladies héréditaires ....  
Dès à présent nous pouvons continuer d'organiser la mise en place des procédures pour le partage de l'information et la participation des éleveurs qui voudront bien collaborer. Un site sera dédié à cela : nous prévoyons un délai de 2 mois pour qu'il soit opérationnel.

Il faut garder à l'esprit qu'un plan de sauvegarde se fait au niveau d'une race et non avec seulement une partie de sa population. Le choix des reproducteurs Saarloos n'est pas arrêté. Il le sera en fonction des propositions et sur des critères bien réfléchis.

Les premiers pas officiels sont faits. Rendez-vous sur notre page FB et sur l'espace "Membre" du site [www.abnf.fr](http://www.abnf.fr) dans les semaines à venir pour suivre l'évolution du projet. "outcross".

Pour la sauvegarde et l'amélioration du Chien Loup de Saarloos  
La Commission Saarloos de l'ABNF

